



## **9595 - le règlement du fait d'apporter un baiser à la bouche d'une fillette ou d'un garçonnet**

---

### **question**

Est-il vrai que le père ne peut pas donner un baiser à sa fille à la bouche ni la mère à son fils ?

### **la réponse favorite**

Louange à Allah.

C'est vrai. Il ne convient pas à l'homme de donner un baiser à sa mère à la bouche ni à sa fille. Il en est de même du père avec sa sœur, sa tante maternelle ou paternelle ou l'une quelconque des personnes qu'il ne pourrait pas épouser en raison de la parenté. Seul le mari est autorisé à appliquer un baiser à la bouche de son épouse. Allah le sait mieux.